

LE NETTOYAGE DES ALLEES EST A LA CHARGE DE
LA MAIRIE CEPENDANT L'ENTRETIEN AUTOUR
DES SEPULTURES VIDES OU OCCUPEES REVIENT
A LA CHARGE DES FAMILLES.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET DE
VOTRE AIDE AFIN QUE NOTRE CIMETIERE SOIT
PROPRE.

